

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique des transports Question écrite n° 126943

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur les propositions exprimées par le club des Villes et territoires cyclables pour faire du vélo l'outil de mobilité durable et équitable des territoires. Soulignant, d'une part, que le vélo entraîne avec lui de nouveaux équilibres et un nouveau partage de l'espace public et rappelant, d'autre part, qu'il permet de conjuguer liberté et égalité de par son caractère à la fois individuel et collectif, particulier et public, le club des Villes et Territoires cyclables préconise que ce thème du vélo citoyen constitue le socle d'une grande campagne de communication en faveur du développement du vélo, s'appuyant notamment sur la relance de la démarche du code de la rue et sur les engagements du Grenelle ainsi que sur les objectifs des accords de Kyoto. Il le remercie de bien vouloir l'informer à ce sujet.

Texte de la réponse

La communication est un élément essentiel pour le développement de l'usage du vélo. Ce sujet a été développé par le ministre chargé des transports lors des rencontres nationales du vélo du 26 janvier, qui de ce point de vue ont permis de valoriser le thème du vélo citoyen. Le ministre chargé des transports a demandé au coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo de mener une réflexion avec les différents ministères concernés (Tourisme. Santé, Sports. Ecologie. Transports, Intérieur) sur une campagne de communication qui pourrait présenter tous les atouts du vélo et inciter nos concitoyens à utiliser le vélo comme alternative à la voiture individuelle.

Données clés

Auteur: M. Denis Jacquat

Circonscription: Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 126943

Rubrique: Transports

Ministère interrogé : Transports Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 janvier 2012, page 816 **Réponse publiée le :** 8 mai 2012, page 3649